

APPENDICE

(Voir page 3686)

AIR CANADA—COMMUNIQUÉ AU SUJET DE LA BASE DE RÉVISION DE WINNIPEG

Le ministre des Transports, M. Paul T. Hellyer, annonce aujourd'hui le projet du gouvernement du Canada pour le maintien d'installations de réparation et de révision à Winnipeg et le développement de l'activité manufacturière aéro-spatiale au Manitoba.

Ces plans comportent la conservation des ateliers de révision des Viscount, d'autres travaux d'entretien demandés par d'autres compagnies et un nouvel atelier pour la construction et l'assemblage des pièces destinées aux nouveaux aéronefs à réaction.

Après une étude sérieuse des observations faites par le Comité de la politique de l'Air du Manitoba, le gouvernement du Canada a convenu que la population du Manitoba et que les employés d'Air Canada à Winnipeg doivent être protégés contre les conséquences de la décision qu'Air Canada a prise il y a plusieurs années d'établir des installations d'entretien unifiées à Montréal.

Le gouvernement a donc autorisé Air Canada à entreprendre des négociations avec deux grandes compagnies canadiennes en vue de permettre à l'une d'entre elles de poursuivre l'exploitation de la base de révision, à Winnipeg. De telles négociations doivent assurer la protection des intérêts des employés actuels, le maintien de l'actuel volume de travail et en prévoir l'expansion.

Ces deux compagnies, la Northwest Industries Ltd. et l'Aircraft Industries of Canada Ltd., ont toutes deux présenté des plans pour un important agrandissement des installations de révision de Winnipeg. L'activité à cette base comprendra l'actuel entretien des Viscount, des travaux supplémentaires pour Air Canada, d'importants travaux de réparation et de révision pour la compagnie Lockheed de Californie, la réparation d'aéronefs de la

Défense nationale et l'entretien d'autres aéronefs commerciaux. A la suite d'achats effectués par Air Canada et de l'initiative du gouvernement fédéral, la Lockheed Aircraft Corporation a, en outre, entrepris de confier des travaux importants de fabrication et de réparation à des établissements du Manitoba. Grâce à tous ces engagements le Manitoba pourra être doté d'un centre important d'activité aérospatiale.

On s'attend que les négociations avec ces compagnies exigent plusieurs semaines. Durant ce temps, le gouvernement du Canada a convenu de rétablir le Groupe de travail, composé de représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Manitoba et d'Air Canada pour étudier tous les faits et considérations sur lesquels le projet a été fondé.

En annonçant son projet, le gouvernement du Canada a rempli l'engagement pris par l'ancien premier ministre, le très honorable Lester B. Pearson, renouvelé l'année dernière par l'actuel ministre des Transports, engagement selon lequel... «la base continuera à être utilisée pour la révision des appareils Viscount tant que ces appareils demeureront en service» et... «pour garantir que d'autres travaux relatifs aux aéronefs soient confiés à des entreprises de Winnipeg de façon que le retrait éventuel des Viscount soit au moins contre-balancé par de nouvelles activités» . .

Le gouvernement du Canada estime que, grâce à la collaboration des habitants et du gouvernement du Manitoba, ce projet permettra à Winnipeg de conserver sa place importante en tant que l'un des principaux centres de l'industrie aéronautique qui prend un essor si rapide.